

Le Parisien 13 décembre 2012

MONTREUIL

Une enquête ouverte pour détournements de fonds publics

## Au Méliès en crise, c'est parole contre parole

**P**our les 10 ans de sa municipalisation, le cinéma de Montreuil le Méliès aurait pu rêver meilleure publicité. Il y a une semaine, la maire (EELV), Dominique Voynet, faisait savoir via un communiqué qu'elle portait plainte contre X pour détournement de fonds publics au cinéma, évoquant « une caisse noire » alimentée par un système de « double billetterie ». Depuis, une enquête préliminaire a débuté. Le Trésor public auditionne les comptes du cinéma. Trois agents ont été suspendus à titre conservatoire, le temps d'une enquête administrative en cours.

« Amère vengeance », répondent les agents du Méliès, dont le directeur artistique s'était déjà retrouvé au cœur d'une longue crise avec la municipalité avant l'été. Dans un tract de la section CGT du cinéma, ils qualifient l'emploi du terme « caisse noire » de diffamatoire et expliquent que « le système de double billetterie dénoncé n'est que la gestion des séances dites non commerciales, connue de l'administration, des élus ». Et d'assurer enfin que ces séances spéciales, « organisées en toute transparence », ont généré des recettes « intégralement reversées dans le budget du service ».

Au cabinet de la maire, on martèle qu'« il est avéré que l'argent de cette deuxième caisse n'est jamais rentré dans la comptabilité municipale : sinon il n'y aurait pas de sujet ». La ville explique que 1 800 € en liquide (NDLR : et non 18 000 € comme écrit par erreur) ont été retrouvés dans des armoires, donc en dehors de la caisse



Montreuil. Quelques mois avant le déménagement du cinéma dans ses salles neuves, une nouvelle crise secoue le Méliès. (L.P.B.S.)

du cinéma, correspondant à la vente de billets en octobre. Mardi, le syndicat FSU de la ville a soutenu la démarche judiciaire de la municipalité, évoquant un « préjudice » porté « au service public local ».

Mais les soutiens à l'équipe du Méliès se sont multipliés ces derniers jours. Tous les groupes d'opposition du conseil municipal ont dénoncé la méthode employée par la maire consistant à « jeter en pâture des agents sans attendre la procédure judiciaire », pour citer les élus communistes et Fasse. La même expression est reprise par le député PS Razyzy Ham-

madi pour qui « seuls la justice et le droit permettront d'établir ou non la réalité des faits ». Quant à l'association des spectateurs Renc'art au Méliès, elle devrait s'exprimer publiquement dans les prochains jours. Son ancien président Jean-Louis Le Gall, très remonté, dénonce « une volonté de nuire, voire de détruire, liée à l'inauguration fin 2013 du nouveau Méliès (NDLR : qui passera de 3 à 6 salles) » : « La municipalité en est à sa troisième tentative pour dessouder Stéphane Goudet (NDLR : le directeur artistique). C'est de l'acharnement. »

JULIEN DUFFÉ





# CINEMA MELIES EN DANGER



ma ville, j'y crois !

## L'indépendance du cinéma menacée

Après avoir été attaqué par des grands groupes privés, la menace vient aujourd'hui de l'intérieur : Dominique Voynet a fait suspendre de leur fonction trois employés municipaux, dont Stéphane Goudet, le directeur artistique du Cinéma. C'est un nouvel épisode dans une saga ridicule et ignoble qui s'en prend à **un lieu culturel emblématique de Montreuil** dont le succès est reconnu nationalement.

La municipalité en place n'hésite pas à s'attaquer à l'équipe qui assure depuis 10 ans le rayonnement du Méliès. Par ses méthodes agressives elle entend répandre la peur dans la ville et faire taire les nombreuses voix dissidentes.

## Semer la peur et diviser pour mieux régner

La municipalité en place a porté plainte pour détournement de fonds. C'est une accusation d'une extrême gravité, qui **met en cause l'honnêteté du personnel communal**.

Pourtant l'accusation est ridicule. En effet, Dominique Voynet semble découvrir l'existence d'une seconde caisse au cinéma, alors qu'**il n'y a là rien de secret** : lorsque des séances de cinéma présentent des films dépourvus d'un visa du CNC (films dits « non commerciaux ») des

tickets spécifiques doivent être édités, différents des billets imprimés **dans le cadre des règles fixées par le CNC(1)**.

Les recettes correspondantes sont utilisées de manière transparente, notamment pour financer de nombreuses invitations à certaines séances, afin de contribuer à **la démocratisation de l'accès au cinéma**. Cela se fait dans de nombreux cinémas de France, notamment chez les indépendants.

Cette accusation n'est pas seulement ridicule, elle est aussi ignoble, car à moins que Madame Voynet se soit transformée en grande inquisitrice de l'ensemble de la profession, nous y voyons **surtout une nouvelle tentative de détruire l'équipe du Méliès**, déjà fragilisée par les coups injustes qui lui ont été infligés depuis un an.

## L'argent des montreuillois gâché en frais

Une enquête sera menée, une de plus. Notons que jusqu'à présent **aucune des accusations lancées par la municipalité en place n'a été validée par la justice**. Pire, Madame Voynet a perdu plusieurs procès, **gaspillant ainsi l'argent des montreuillois en frais judiciaires**. Ce ne sont que des effets d'annonce, des tentatives pour faire craindre le pouvoir en place et diviser les montreuillois.

(1) Plus d'informations sur le site du CNC: <http://www.cnc.fr>

*Nous pourrions nous lasser. Nous pourrions nous engourdir sous les coups. Nous pourrions lâcher prise devant cet acharnement. Mais non. Parce que **nous aimons notre ville**, parce que **nous croyons en Montreuil**, ces attaques insensées et incessantes ne font qu'affermir notre détermination à nous battre. Ces coups démultiplient **notre volonté citoyenne**.*

## À flux détendu

*jeudi 20 décembre 2012, par Christophe Kercheff*

On ne pourra pas dire que Dominique Voynet, premier édile de Montreuil (93), n'a pas de suite dans les idées. En tout cas quand il s'agit de s'en prendre aux agents de la ville, et en particulier au personnel du cinéma le Méliès. N'étant pas parvenu à débarquer Stéphane Goudet, son directeur artistique, au printemps dernier (voir Politis [des 7](http://www.politis.fr/A-flux-detendu,18654.html) [\[http://www.politis.fr/A-flux-detendu,18654.html\]](http://www.politis.fr/A-flux-detendu,18654.html) et [14 juin](http://www.politis.fr/A-flux-detendu,18654.html) [\[http://www.politis.fr/A-flux-detendu,18654.html\]](http://www.politis.fr/A-flux-detendu,18654.html)), la voici qui tente une autre stratégie. Dominique Voynet a décidé de porter plainte contre X pour détournement de fonds publics au Méliès. Trois salariés, dont Stéphane Goudet, ont été immédiatement suspendus de leur fonction. Raison invoquée : l'existence d'une « caisse noire » qui serait alimentée par une double billetterie.

La justice administrative fera son travail. Mais il n'est peut-être pas inutile, tandis que de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer des méthodes dignes des patrons les plus brutaux, de rappeler une information dont on imagine difficilement qu'elle fasse défaut à Dominique Voynet. En effet, le très institutionnel Centre national de la cinématographie (CNC) autorise la double billetterie pour les séances non commerciales (scolaires, documentaires audiovisuels...). « On entend par séance non commerciale, disent ses règlements, une séance, gratuite ou payante, qui échappe aux dispositions du contrôle des recettes, à savoir qu'elle ne donne pas lieu à l'utilisation d'une billetterie agréée par le CNC, à l'émission et la transmission de bordereaux, et donc à la perception et à l'acquittement de la taxe sur les entrées. Ces séances restent exceptionnelles. »

On ignore pourquoi Dominique Voynet nourrit tant de ressentiment envers le responsable d'un des lieux culturels les plus dynamiques de Montreuil. On veut croire que c'est à cause de nobles considérations. Mais lesquelles ? C'est en tout cas à de telles priorités affichées dans une politique municipale que l'on discerne les grands maires.

publié le 11 décembre 2012 par Razzy Hammadi

**Transparence et vérité pour « Le Méliès »**

*Voilà plusieurs jours que par voix de presse, l'équipe d'animation du cinéma d'art et d'essai, « Le Méliès » est l'objet d'accusations graves dont celles de « détournement de fond » et de mise en place d'une « caisse noire ».*

Le Méliès est une des structures incontournables du rayonnement culturel de Montreuil, sa programmation et son équipe dirigeante sont appréciées et reconnues de nos concitoyens, et au-delà même des frontières de notre ville. Son avenir et sa sauvegarde doivent figurer au premier rang de nos priorités, et cela au-delà de tout clivage politicien.

Aussi est-il urgent de cesser toute expression publique tant que les faits précités n'auront pas été prouvés, et il en est de même pour ce qui concerne les sanctions prises en direction des responsables du Méliès pour qui le procès médiatique ne saurait se substituer à une procédure transparente et contradictoire que seule la justice républicaine peut établir.

Il n'apparaît ni convenable, et encore moins respectable, de livrer en pâture toute une équipe alors même que l'enquête administrative n'a toujours pas livré ses conclusions.

D'autre part et au regard des graves accusations portées, seuls la justice et le droit permettront d'établir ou non la réalité des faits.

Je tiens à rappeler mon attachement à des procédures transparentes afin d'établir la vérité, et souhaite rappeler que j'ai toujours milité pour que Le Méliès soit institué en coopérative artistique et culturelle, dont les relations avec la collectivité de tutelle seraient régies par voie de mandatement et de contrat d'objectifs.





Fraternité



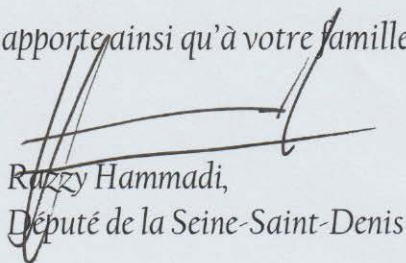
2013

Liberté Égalité

À toute l'équipe de René Art

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. » (J. Jaurès)

Que cette nouvelle année 2013 vous apporte ainsi qu'à votre famille bonheur et prospérité.

  
Razy Hammadi,  
Député de la Seine-Saint-Denis